



Plateforme
de Coordination
et d'Orientation
TND • 0 -12 ans
Moselle



PARCOURS COORDONNÉ DE BILAN ET
D'INTERVENTIONS PRÉCOCES POUR LES
ENFANTS DE 0 À 12 ANS, PRÉSENTANT DES
TROUBLES NEURODÉVELOPPEMENTAUX



GroupeSOS
Entreprendre au profit de tous

COORDONNEES



SIÈGE: 2 RUE AUGUSTIN FRESNEL
WORLD TRADE CENTER
57070 METZ

03 87 36 86 86

Mail : plateforme.pco57@apf.asso.fr

Plus d'informations et guides de repérage ici :
<https://camsp57-apf-francehandicap.fr/pco-57>



OUVERT DU LUNDI AU VENDREDI
DE 9H À 12H30 ET DE 13H30 À 17H
ACCUEIL UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS

ACCESSIBILITÉ PMR.

La PCO 57 couvre toute la Moselle au plus près
des enfants accompagnés selon l'implantation
des coordinatrices de territoire.

QUI SOMMES- NOUS ?

LE DISPOSITIF

La PCO 57 est un dispositif médico-social
qui coordonne un parcours de bilan et
d'interventions précoces auprès d'enfants
de moins de 12 ans, pour lesquels il y a
suspicion d'un Trouble du Neuro-
Développement (TND).

► L'EQUIPE

- Cheffe de service
- Médecins
- Psychologues
- Coordinatrices de parcours
- Secrétaires

🎯 MISSIONS

• ORIENTER

Les familles vers des professionnels ou des
structures adaptées afin de faciliter le
diagnostic.

• ACCOMPAGNER

L'enfant et sa famille tout au long d'un
processus d'évaluation et/ou d'interventions
précoces.

• MOBILISER

Un ensemble de collaborateurs : parents et
associations de parents, professionnels
libéraux, structures du sanitaire, social et du
médico-social, ARS, conseil départemental,
MDPH, etc

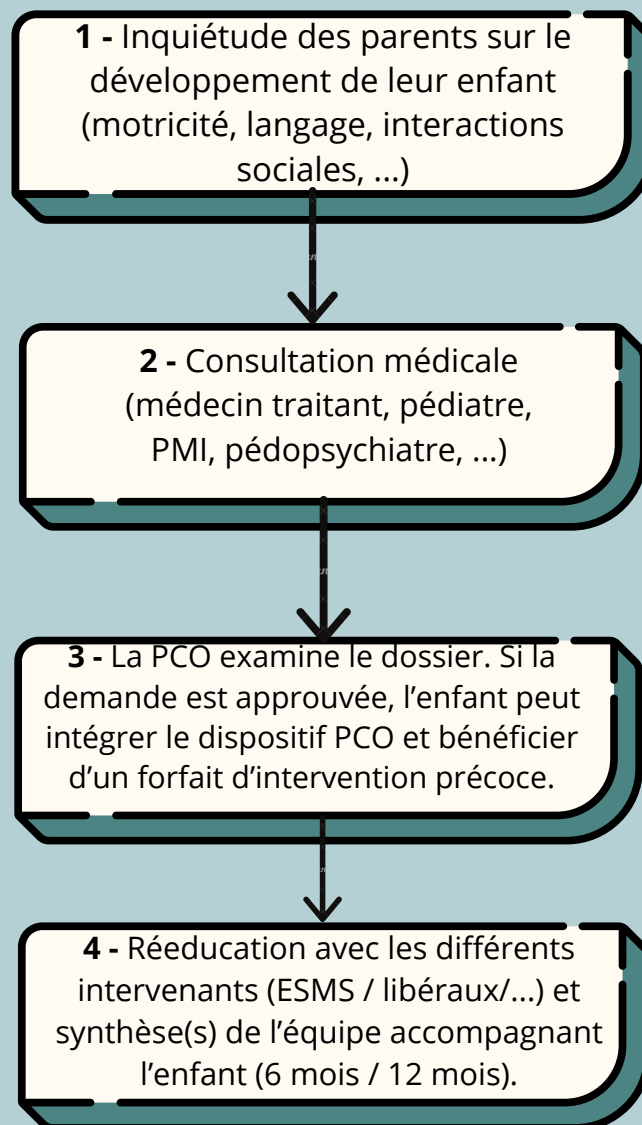
ENFANT ÉLIGIBLE À LA PCO

- 0 à 11 ans inclus (à la validation du parcours)
- Suspicion de TND (0-12 ans) ou ré-interrogation d'un diagnostic pour les 7-12 ans
- Adressé et suivi par un médecin de première ligne (médecin traitant, pédiatre, PMI ou médecin scolaire)
- Ou adressé et suivi par un médecin de deuxième ligne (CAMSP, CMPP, CMP, Hôpital..)
- Ou adressé par l'équipe éducative

**Une question, un doute, une orientation ?
Appelez le 03 87 36 86 86**



LES ETAPES DE LA PCO



LES COORDINATRICES DE SECTEUR



Nos coordinatrices s'assurent de la mise en place du déroulement du parcours de soin et d'intervention précoce de l'enfant avec la famille et le médecin référent de l'enfant.

Ce dispositif s'appuie sur son réseau de professionnels libéraux :

- psychomotriciens
- ergothérapeutes
- psychologues

Tous les frais médicaux et rééducatifs sont pris en charge par la Sécurité Sociale.